

2^{ème} année de médecine

Présentation de l'année

(cf. également diaporama de rentrée)

[Année universitaire 2019-2020](#)

Responsable de la 2^{ème} année :

M. le Dr Franck LETOURNEL (franck.letournel@univ-angers.fr)

Directeur du Département de Médecine :

M. le Pr Cédric Annweiler (cedric.annweiler@univ-angers.fr)

La deuxième année des études médicales (DFGSM 2 = Diplôme de formation générale en sciences médicales) se compose :

- du tronc commun du premier semestre
- du tronc commun du second semestre
- d'un parcours choisi, parmi trois parcours possibles
- du stage infirmier

ATTENTION :

Les enseignements des tronc communs 1 et 2 sont constitués d'unités d'enseignement (UE), constituant un socle de connaissances fondamentales notamment d'anatomie, histologie, physiologie, de biologie et sémiologie permettant l'abord en deuxième cycle de la pathologie et de la thérapeutique.

En complément de ce tronc commun, un parcours doit être choisi parmi trois possibles. Les objectifs, les contenus et les modalités de validation de ces parcours sont présentés (cf. ci-dessous et capsules sur l'espace moodle). Ces parcours ont chacun une capacité maximum d'étudiants. Nous vous demandons donc de CLASSER ces trois parcours par ordre de préférence décroissante (le N°1 est celui que vous préféreriez suivre).

La répartition des étudiants dans ces parcours sera faite selon vos préférences et les capacités des parcours.

Ces trois parcours représentent des quantités totales de travail similaires. Vous devrez acquérir des compétences de recherche de documents, de mise en forme d'une question, de synthèse, de rédaction, de présentation orale.



Parcours	S1	S2	Validation
Sens et vécus de la pratique médicale JM Mouillie et AL Penchaud CAPACITE MAX : 40	<ul style="list-style-type: none"> - UE le destin du corps après la mort - UE Emotions, - UE Vécus, représentations du corps et histoire de la pensée médicale - UE Regards sur la formation médicale - UE Méthodologie d'un mémoire de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - UE le destin du corps après la mort - UE Emotions, - UE Vécus, représentations du corps et histoire de la pensée médicale - UE Regards sur la formation médicale - UE Méthodologie d'un mémoire de recherche 	Le parcours est validé si l'étudiant obtient au moins 10/20 de note moyenne au mémoire et a validé la présence active à chacune des autres UE.
Tutorat sémiologie et maladies chroniques L Bière/F Garnier CAPACITE MAX : 80	Tutorat sémiologie et maladies chroniques	Tutorat sémiologie et maladies chroniques	Présences aux séances de simulation et note d'au moins 10/20 aux QCM de contrôle continu et épreuve pratique et examen
e-santé S Henni CAPACITE MAX : 40	<ul style="list-style-type: none"> - UE Objets connectés et recherche clinique - UE Big data et données en santé - UE Intelligence artificielle 	<ul style="list-style-type: none"> - UE Objets connectés et recherche clinique - UE Big data et données en santé - UE Intelligence artificielle Stage 	Le parcours est validé si l'étudiant obtient au moins 10/20 de note moyenne à la soutenance du projet (stage + mémoire) et a validé la présence aux enseignements.

Vous pouvez par ailleurs vous inscrire en deuxième et troisième année à des enseignements optionnels. Ceci n'est pas obligatoire pour la validation de la 2^{ème} année, mais vous permet de prendre de l'avance, car la validation de trois optionnels est obligatoire en fin de 5^{ème} année (1 optionnel pour valider la 3^{ème} année, 2 optionnels pour valider la 4^{ème} année, 3 optionnels pour la 5^{ème} année).

Les informations (modalités d'inscription, de validation, plannings) relatives aux unités d'enseignement optionnelles dont celles accessibles dès la 2^{ème} année sont disponibles dans l'espace MOODLE « enseignements optionnels » :

<http://moodle.univ-angers.fr/course/view.php?id=59>

Tronc commun : semestre 1 (« Sémiologie 1 »)

UE	Nb H CM	Nb H TP-ED/à distance	Validation
Appareil respiratoire Pr F Gagnadoux,	10	4/0	30 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 45mn sur tablette) Coefficient 1
Appareil Cardio-vasculaire Pr A Furber	17	1/0	60 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 1h30 sur tablette) Coefficient 1
Hématologie Pr V Ugo	26	0/0	40 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES. Durée 1h Coefficient 1.5
Reins et voies urinaires Prs JF Augusto/JF Subra	14	2/0	45 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 1h sur tablette) Coefficient 1
Immunologie fondamentale Pr P Jeannin	12	0/0	Epreuve de 14 QCM au maximum sur copie papier, commune avec PluriPASS d'une durée de 25 min (épreuve commune avec la physiologie sur 1h10) Coefficient 1
Physiologie rénale, pulmonaire et vasculaire Pr P Abraham	13.5	3/7.5	Epreuve de 27 QCM au maximum sur copie papier, commune avec PluriPASS, d'une durée de 45 min, (épreuve commune avec l'immunologie fondamentale sur 1h10) Coefficient 2
Biochimie, biologie moléculaire, bioinformatique, biologie cellulaire Pr P Reynier	25.5	4,5/3	Epreuve de 37 QCM au maximum sur copie papier, commune avec PluriPASS, d'une durée de 1h Coefficient 2
Epidémiologie Pr P Saulnier/Dr J Riou	4	4/0	20 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 1h sur tablette) Coefficient 0.5
Informatique M M Barberousse	0	8/8	Travaux d'apprentissage et travaux plus complexes avec correction par les pairs et un exercice pratique en présentiel. Note /20 Coefficient 0.5
UE Anatomie du thorax Dr X Papon	10	0/0	11 QCM ou QROC au maximum sur copie papier, commune avec PluriPASS (épreuve de 20 mn) Coefficient 1
Bioéthique et approche sociale de la santé Pr JM Mouillie	14	0	<u>Contrôle continu de 2 séances de 20 mn chacune notée sur 10 points</u> : 8 QCM au maximum notés sur 10 points + <u>examen terminal</u> : dissertation sur copie papier de 4h notée sur 20 points Coefficient 0.5

UE indépendante, hors du Tronc Commun			
UE Anglais M. E Autret Mme K O'Sullivan Mme M Fisbach		7.5/7.5	Examen écrit (QCM + compréhension orale) en fin d'année Durée : 45 minutes Note sur 30 points + contrôle continu (exposé oral) noté sur 10 points U.E. validée par une note au moins égale à 10/20, en 2 ^{ème} année, et si échec, U.E. à valider en 3 ^{ème} année (nécessaire pour l'admission en 4 ^{ème} année)

Pour l'ensemble des UE de tronc commun (S1), la première session d'examen a lieu fin janvier et la



deuxième session d'examen fin août.

Règles de validation : Le semestre 1 du parcours commun est validé si l'étudiant obtient au moins 10/20 de note moyenne et au moins 6/20 à chacun des modules et a validé les ED et TP.

Pour chaque semestre (Tronc Commun) – Modalités de convocation en 2^{ème} session :

Lorsque l'étudiant est déclaré « ajourné » à la 1^{ère} session d'examens, soit en raison d'une note éliminatoire à une UE (< 6/20), soit en raison d'une note moyenne inférieure à 10/20, l'étudiant est convoqué en 2^{ème} session, à toutes les UE dont la note moyenne est inférieure à 10/20.

Modalités de validation de la 2^{ème} année : cf. avant dernière page

Tronc commun : semestre 2 (« Sémiologie 2 »)

UE	Nb H CM	Nb H ED / à distance	Validation
Appareil digestif Pr FX Caroli-Bosc	27	2/0	60 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 1h30 sur tablette) Coefficient 1.5
Hormonologie-reproduction Pr P Rodien	24.5	0/0	40 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 1h sur tablette) Coefficient 1
Revêtement cutané Pr L Martin	27.5	0/0	<u>Session 1</u> : 40 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 1h sur tablette – 80% de la note) et rédaction d'un mémoire (20% de la note) <u>Session 2</u> : 40 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 1h sur tablette – 100% de la note) Coefficient 1
Neurosensoriel et psychiatrie Dr J Cassereau	34.5	0/0	60 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 1h30 sur tablette) Coefficient 2
Anatomie tête et cou et petit bassin Pr HD Fournier	0	0/32	Présence obligatoire aux TP 30 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 45 min sur tablette notée sur 20 points) Coefficient 1
Immunopathologie Pr P Jeannin	18	1/0	60 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 1h30 sur tablette) Coefficient 1
TP d'anatomie Pr HD Fournier		24	Présence obligatoire

UE Indépendante

Pathologie ostéo-articulaire module 1 Pr E Legrand/Pr B Bouvard	12	2/0	20 QCM ou QROC au maximum dans un format SIDES (épreuve de 30 mn sur tablette) + cf ci-dessous
UE Anglais M. E Autret Mme K O'Sullivan Mme M Fisbach	0	6/6.5	Examen écrit (QCM + compréhension orale) en fin d'année Durée : 45 minutes Note sur 30 points + contrôle continu (exposé oral) noté sur 10 points U.E. validée par une note au moins égale à 10/20, en 2 ^{ème} année, et si échec, U.E. à valider en 3 ^{ème} année (nécessaire pour l'admission en 4 ^{ème} année)

Pour l'ensemble des UE de tronc commun (S2), la première session d'examen a lieu en juin et la deuxième session d'examen fin août.

Règles de validation : Le semestre 2 du parcours commun est validé si l'étudiant obtient au moins 10/20 de note moyenne et au moins 6/20 à chacun des modules et a validé les TP.

La validation de l'UE Rhumatologie se fait sur la présence à 100% des ED/TP par module (un module par semestre), sur un contrôle continu des modules 1 (20 QCM ou QROC) en 2^{ème} année, 2 (30 QCM ou QROC) et 3 (30 QCM ou QROC) en 3^{ème} année, et sur un examen final en fin de 3^{ème} année (75 QCM ou QROC). Une note \geq à 10/20 est nécessaire (50% pour le contrôle continu et 50% pour l'examen final). La validation de l'UE Rhumatologie est nécessaire à la validation de la 3^{ème} année.

Certification Voltaire :

Au cours des 2 semestres une certification en orthographe, dite certification voltaire, va être demandée. Elle consiste en des rappels et tests en orthographe permettant l'obtention d'un niveau supérieur. Il s'agit d'une formation dématérialisée basée sur une évaluation personnalisée puis des tests d'évaluation. L'acquisition de ce niveau est nécessaire pour le passage en 3^{ème} année.

Pour chaque semestre (Tronc Commun) – Modalités de convocation en 2^{ème} session :

Lorsque l'étudiant est déclaré « ajourné » à la 1^{ère} session d'examens, soit en raison d'une note éliminatoire à une UE (< 6/20), soit en raison d'une note moyenne inférieure à 10/20, l'étudiant est convoqué, en 2^{ème} session, à toutes les UE dont la note moyenne est inférieure à 10/20.

Modalités de validation de la 2^{ème} année : cf. avant dernière page

Parcours « Sens et vécus de la pratique médicale »

Responsables du parcours : Jean-Marc MOUILLIE et Anne-Laurence PENCHAUD

Public et objectifs :

Ce parcours s'adresse aux étudiants souhaitant :

- 1) approfondir les aspects de leur formation qui portent sur les perspectives éthiques et sociales et s'initier à une perspective d'enseignement ou de recherche sur des thématiques correspondantes. Ce parcours permet ainsi d'envisager la poursuite d'un cursus en Master recherche (Masters d'éthique, droit de la santé, santé publique, management de la santé notamment) ;
- 2) acquérir une culture en sciences humaines utile à l'exercice de la médecine, en complément du cursus médical ;
- 3) et, plus généralement, s'initier à la démarche intellectuelle et à la compréhension des sciences humaines et sociales.

Parcours : Il comporte quatre unités d'enseignement et une unité d'accompagnement pédagogique personnalisé liée à la réalisation par l'étudiant d'un projet d'étude. Dans certaines conditions, le projet peut s'articuler avec le travail envisagé lors du stage recherche de M1. Ce projet, à présenter en fin du S. 2, s'entend comme un approfondissement de la réflexion et la manifestation d'un regard personnel. L'étudiant devra concevoir un travail, le proposer aux enseignants concernés pour que ceux-ci le valident, et le mener à terme. Exemple : petit mémoire ou autre type d'écriture (essai, enquête, article, entretien, etc.), recherche, travail iconographique, réalisation vidéo, travail avec des interlocuteurs extérieurs, etc. Ce projet donnera lieu à une soutenance en juin.

Modalités de travail : uniquement sous forme d'enseignements dirigés avec ateliers, interactivité, diversité disciplinaire et professionnelle des intervenants, diversité des supports et des modalités pédagogiques (rencontres, lecture, écriture, exercices pratiques, images, vidéos, réalisation de projets et éventuellement voyage d'étude).

Validation : présence obligatoire à l'ensemble des enseignements de chaque UE (voir précisions dans les « Règles de validation ») + note de 25 sur 50 au moins au projet : décomposition de la note : a) avis de l'enseignant encadrant sur la progression du travail noté sur 10 ; b) travail réalisé et présentation notés sur 40

Liste des UE du parcours :

UE « Le destin du corps après la mort. » (12 h)

UE « Emotions » (12h)

UE « Vécus, représentations du corps et histoire de la pensée médicale ». (14h)

UE « Regards sur la formation médicale » (12 h)

UE « Méthodologie d'un mémoire de recherche » (15h)

Documents pédagogiques de référence : fournis lors des séances.

Règles de validation :

Le parcours est validé avec :

- l'assiduité (sauf absences motivées auprès de l'administration)
- la moyenne au projet d'étude, noté sur 50. Pour le suivi du projet d'étude : note sur 10 évaluée par l'enseignant référent de l'étudiant. Pour le projet d'étude : note sur 40, éventuellement valorisée par la soutenance

Parcours « Tutorat sémiologie et maladies chroniques »

Responsables du parcours : F Garnier et L Bière

Public et objectifs.

Ce parcours s'adresse aux étudiants souhaitant

- 1) Renforcer, par un enseignement en situation, l'assimilation des connaissances théoriques abordées lors des différentes UE intégrées.
- 2) Connaître les bases physiologiques à l'œuvre dans les différents examens complémentaires, et permettre d'en comprendre les indications et les limites.
- 3) Approfondir la compréhension de la relation médecin-malade et les spécificités du diagnostic et du suivi des pathologies chroniques.
- 4) Plus généralement, s'initier à la démarche diagnostique et de prise en charge médicale.

Parcours. Il comporte 2 parties obligatoires, tutorat sémiologie et maladies chroniques

Liste des UE du parcours :

Parcours :

- Partie Sémiologie + Cours anatomie :
 - o Séances le mercredi de 16h à 18h15 obligatoires
 - o Cours le jeudi matin : obligatoires
- TP gaz du sang / prise de sang : obligatoire
- Cours théoriques le jeudi matin

Programme détaillé :

Sémiologie – anatomie : OBLIGATOIRE

- Introduction à la sémiologie clinique, aux éléments de bases d'un interrogatoire médicale et d'un interrogatoire de la douleur
- Introduction à la relation médecin – patient ; savoir-être ; savoir-vivre
- 2 séances de mises en situations d'interrogatoire
- Anatomie du thorax + sémiologie cardio-pulmonaire
- Anatomie + Sémiologie ORL
- Anatomie + sémiologie uro-gynécologique
- Anatomie + Sémiologie ostéo-articulaire
- Anatomie + Sémiologie neurologique
- Anatomie + Sémiologie abdominale
- Signes de gravité

TP Gaz du sang – Prise de sang OBLIGATOIRE

- Apprentissage de la réalisation technique d'une prise de sang et d'un gaz du sang
- Mise en situation

Maladies chroniques : 3 séances de 3h

Exposé de la problématique en termes de santé publique, de santé individuelle, de coût. (Dr François Garnier): Construction théorique des trois compétences suivantes: Approche centrée patient, continuité des soins, coordination des soins.

2- Rencontre avec des patients adhérents de la ligue contre le cancer, patients non experts au sens propre, ayant une longue expérience de la maladie chronique, qui ont pour consigne de dire aux étudiants ce qu'ils attendent du médecin. (séance interactive). (Dr François Garnier)

3- L'exemple de la lombalgie chronique pour mettre en évidence la dualité maladie aiguë/maladie chronique, le modèle bio psycho social de Engel, le retentissement socio professionnel. (Cyril Begue et Audrey Petit)

Les méthodes pédagogiques : travail en plénière (metaplan), en petits groupes, jeux de rôle, contenu théorique sous forme de diapos.

Évaluation : 30 QCM maximum intégré à l'examen SIDES du parcours B

Documents pédagogiques de référence : fournis lors des séances.

Modalités de contrôle des connaissances

Total Parcours sur 100 points (moyenne ramenée sur 20)

Règles de validation :

1^{ère} session :

- Présence aux séances de simulation : 100% (2 absences justifiées autorisées)
 - Contrôle continu en ligne (5 QCM maxi par séance) : moyenne minimale de 10/20 pour valider

 - Présence aux séances de l'UE Maladies chroniques (minimum 80%)

 - Examen final (100% de la note du Parcours) avec :
 - examen sur TABLETTE : 80 QCM et/ou QROC au maxi (dont 30 maxi de UE Maladies chroniques) durée 2h (note /80),
 - + épreuve pratique (4 gestes cliniques sur 20 mn) notée sur 20
- Validation du parcours si note moyenne minimale de 10/20 (50/100).

2^{ème} session :

- Contrôle continu non conservé pour la 2^{ème} session
- Examen oral sur l'interrogatoire/examen clinique : note minimale de 10/20

Parcours « e-santé »

Responsable du parcours : Samir Henni

Public et objectifs : capacité d'accueil limitée à 40 étudiants

L'objectif est de proposer une approche de la santé sous l'angle des NTI, à partir de 3 UE consécutives (cf. liste ci-dessous).

Parcours : L'enseignement théorique (40%) du volume horaire (total : 90h) sera couplé à un enseignement pratique en stage (60%) donnant lieu à un projet à soutenir pour validation devant un jury. Stage durant la semaine 1~~1~~2 (~~16~~1 au ~~15~~20 mars 20~~20~~19)

Validation : Le parcours est validé si l'étudiant obtient au moins 10/20 de note moyenne et a validé sa présence aux enseignements. Si la note moyenne est inférieure à 10/20 en première session, l'étudiant passe à la deuxième session un examen comportant 3 questions rédactionnelles.

Liste des UE du parcours :

- UE Intelligence artificielle
- UE Objet connecté et recherche clinique
- UE Big Data et données en santé

Documents pédagogiques : fournis lors des séances d'enseignement.

Règles de validation :

1^{ère} session :

- **Présence obligatoire aux enseignements** (absence justifiée dans la limite de 80% de présence)
- **Soutenance du projet :** validation par la note du stage (50%) et la note de la soutenance (50%)
Moyenne de 10/20 nécessaire pour la validation du projet.

2^{nde} session :

- 3 questions rédactionnelles (une par UE) au maximum, durée : 1h30
Moyenne de 10/20 nécessaire pour la validation.

.

Validation de la 2^e année

La validation de la deuxième année nécessite la validation des deux semestres du parcours commun, la validation du parcours choisi, ainsi que la validation du stage infirmier. Il sera également demandé aux étudiants de passer, sans obligation de notes, la certification Voltaire. Pour cela trois tests seront proposés.

Si ces quatre conditions ne sont pas réunies, l'étudiant redouble la deuxième année, sans conservation des modules acquis.

Cas particulier des étudiants qui intègrent médecine au S4.

Les étudiants issus du S3 pluriPASS qui intègrent médecine au S4 voient leur parcours aménagé de la façon suivante :

- Stage d'initiation aux soins infirmiers: été 2020

- Début 2nd semestre (S4) lundi 3 février 2020 : enseignements communs à tous les étudiants de 2^{ème} année
 - Spécificité : les étudiants issus de S3 PluriPASS sont dispensés de choisir un « Parcours 2^e année », et réalisent uniquement le Tronc Commun de la 2^{ème} année, appelé « Sémiologie 2 » (pour 2^e semestre – cf. ci-dessus). A la place des enseignements du Parcours, ces étudiants suivent les enseignements de Pharmacologie, de Génétique et de Biostatistiques (enseignements anticipés du pôle Biologie clinique de 3^{ème} année).

- ⇒ L'admission en 3^{ème} année implique la validation du semestre « Sémiologie 2 », la validation du stage d'initiation aux soins, le passage du Test Voltaire (certification en orthographe, 2 tests)

- Programme adapté en 3^{ème} année :
 - 1^{er} semestre :
 - pôle Biologie clinique, avec spécificité pour ces étudiants issus de S3 PluriPASS : pas de stage
 - « Sémiologie 1 » (avec les étudiants de 2^{ème} année – 1^{er} semestre), sauf les UE communes avec PluriPASS déjà acquises (physiologie rénale, cardiovasculaire et respiratoire, immunologie fondamentale, biochimie/biologie moléculaire/bio-informatique/biologie cellulaire, anatomie du thorax)
 - NB : les notes des UE communes avec PluriPASS déjà prises en compte lors du S3 PluriPASS (physiologie rénale, cardiovasculaire et respiratoire, immunologie fondamentale, biochimie/biologie moléculaire/bio-informatique/biologie cellulaire et anatomie du thorax), ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de « Sémiologie 1 » réalisée en 3^{ème} année.
 - module 2 de l'UE Pathologie ostéo-articulaire
 - 2^{ème} semestre :
 - pôle A
 - module 3 de l'UE Pathologie ostéo-articulaire

- ⇒ L'admission en 4^{ème} année implique : la validation du semestre « Sémiologie 1 », la validation du pôle Biologie clinique, la validation du pôle A, la validation de l'anglais (si non validé durant S3 PluriPASS), la validation de l'UE Pathologie ostéo-articulaire